

Guide

relatif à la mise en oeuvre des
pratiques de gestion bénéfiques (PGB)
pour le Nouveau-Brunswick

Les producteurs du Nouveau-Brunswick peuvent se prévaloir d'une aide financière pour mettre en oeuvre des pratiques de gestion bénéfiques en vertu du Programme national de gérance agro-environnementale et du Programme de couverture végétale du Canada d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Ces programmes sont financés en vertu du Cadre stratégique fédéral-provincial-territorial pour l'agriculture (CSA). Le CSA actuel prendra fin le 31 mars 2008.

Les producteurs ayant un Plan de ferme environnemental (PFE) approuvé depuis février 2005 ou un PFE complété entre février 2001 et janvier 2005 qui est enregistré auprès du Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada 2005 sont admissibles pour un incitatif à frais partagés pour fin d'adoption des pratiques de gestion bénéfiques, lesquelles doivent être inscrites dans le PFE.

Chaque ferme est admissible pour une contribution globale jusqu'à concurrence de 50 000 \$ pour fin d'adoption de pratiques de gestion bénéfiques en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture.

Avril 2007

Pratiques de gestion bénéfiques

Les pratiques de gestion bénéfiques sont des pratiques de gestion agricoles qui :

- permettent de préserver la santé et d'assurer la viabilité à long terme des ressources naturelles utilisées pour la production agricole;
- favorisent la viabilité économique et écologique à long terme du secteur agricole; et
- permettent de réduire au minimum et d'atténuer les effets négatifs et les risques pour l'environnement.

Catégories de PGB	Type de pratique	Partage des coûts	Plafond
Amélioration des méthodes de stockage et de manutention du fumier	Augmenter le volume stocké afin de respecter les restrictions sur l'épandage du fumier en hiver (y compris les installations d'entreposage satellites)	30%	30 000 \$
	Améliorer les structures afin de prévenir les risques de contamination de l'eau (fuites, écoulements)		
	Couvrir les fosses à purin pour réduire les odeurs et les émissions de gaz à effet de serre		
	Mettre en place des systèmes de rétention du fumier solide (y compris les couvercles)		
	Évaluation et surveillance des infrastructures existantes d'entreposage du fumier		
	Travaux de conception technique		
Traitement du fumier	Systèmes d'assèchement, systèmes de récupération des éléments nutritifs	30%	30 000 \$
	Compostage du fumier		
	Biodigesteurs anaérobiques		
	Travaux de conception technique		
Épandage du fumier	Spécialisation ou modification de l'équipement pour améliorer l'épandage du fumier	30%	10 000 \$
Rénovations à l'intérieur des bâtiments d'élevage	Mécanismes d'approvisionnement en eau pour les bestiaux et des systèmes de nettoyage du fumier plus efficaces afin de réduire la consommation d'eau et le volume de fumier	30%	20 000 \$
	Travaux de conception technique		
Contrôle des eaux de ruissellement autour de la ferme	Diversification en amont autour des fermes; protection en aval (p. ex. : bassins collecteurs; étangs de rétention, marais artificiels)	50%	20 000 \$
	Construction des bases imperméables et de toits afin de réduire au minimum le ruissellement depuis les planchers des enclos et les surfaces d'enceintes fermées		
	Travaux de conception technique		
Gestion des produits et de déchets	Amélioration de l'entreposage et de la manipulation des engrais, des produits d'ensilage, des produits pétroliers et des pesticides à la ferme	30%	15 000 \$
	Amélioration de l'entreposage, de la manutention et de l'élimination des déchets agricoles à la ferme (p. ex. : cadavres d'animaux, rejets de fruits et de légumes, déchets de bois)		
	Compostage des déchets agricoles (p. ex. : résidus de fruits, de légumes, de bois, de paille)		
	Travaux de conception technique		
Gestion des puits d'eau	Fermeture étanche et recouvrement des vieux puits	50%	6 000 \$
	Protection des puits existants contre la contamination de surface		
Gestion des zones riveraines	Systèmes d'abreuvement de remplacement (à énergie solaire, éolienne ou électrique) pour la gestion du bétail	50%	20 000 \$
	Établissement d'une zone tampon et plantation d'espèces fourragère		
	Installation de clôtures pour gérer le pâturage et améliorer l'état et le fonctionnement des zones riveraines		
	Amélioration des traverses de cours d'eau		
Structures de contrôle de l'érosion (zones riveraines)	Ouvrages de contrôle de l'érosion dans les zones riveraines : terrasses de contour, stabilisation des ravins et des berges, tapis anti-érosion, barrières de glaise, entrées de surface et amélioration des systèmes d'infiltration, contrôle par empiètements successifs, bassins de rétention et digues de contrôle de l'érosion	50%	20 000 \$
	Travaux de conception technique		
Structures de contrôle de l'érosion (zones non-riveraines)	Ouvrages de contrôle de l'érosion dans les zones non-riveraines : terrasses de contour, stabilisation des ravins et des berges, tapis anti-érosion, barrières de glaise, entrées de surface et amélioration des systèmes d'infiltration, contrôle par empiètements successifs, bassins de rétention et digues de contrôle de l'érosion	50%	20 000 \$
	Travaux de conception technique		

Catégories de PGB	Type de pratique	Partage des coûts	Plafond
Amélioration des systèmes de culture	Modifications apportées aux dispositifs avant semis pour le travail des sols dans les zones à accès restreint (cultures à interligne), aux dispositifs d'ensemencement et aux dispositifs après semis pour réduire au minimum la perturbation du sol due aux semis et à l'épandage des engrais	30%	5 000 \$
	Installation de ramasseurs ou d'épandeurs de chaume sur les moissonneuses-batteuses		
	Applications agricoles de précision : systèmes de positionnement globale (GPS) pour la cueillette de renseignements et l'orientation, contrôleurs manuels pour l'épandage d'engrais à débit variable		
Culture couvre-sol	Modification de l'équipement pour l'ensemencement de cultures couvre-sol entre les rangs des cultures existantes (p.ex. culture relais)	30%	5 000 \$
Amélioration de la lutte antiparasitaire	Modification de l'équipement pour améliorer la pulvérisation	30%	5 000 \$
	Cueillette et analyse des renseignements		
	Agents de lutte biologique (pesticides microbiens et prédateurs utiles)		
	Méthodes de lutte culturales (p.ex. équipements et matériaux permettant une gestion des parasites tout en réduisant les quantités de pesticides utilisés)		
Récupération des éléments nutritifs dans les eaux usés	Réserve d'eau mobiles	30%	20 000 \$
	Recyclage des eaux usées des laiteries, des installations de lavage des fruits et des légumes et des serres pour en récupérer les éléments nutritifs		
Efficacité de l'irrigation	Travaux de conception technique	30%	15 000 \$
	Modification et amélioration de l'équipement d'irrigation pour augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'eau et des éléments nutritifs		
	Équipement pour prévenir le refoulement d'eaux d'irrigation altérées dans les sources d'approvisionnement en eau		
Établissement de brise-vent	Amélioration des systèmes de galeries d'infiltration et de prises d'eau pour l'irrigation	50%	10 000 \$
	Établissement de brise-vent (coûts de plantation et d'entretien des arbres et arbustes pour l'année de plantation, et aussi des mesures de protection telles qu'une clôture temporaire) pour protéger la ferme et les installations d'élevage, piéger la neige, améliorer l'habitat faunique et les conditions au champ		
Mise en valeur de l'habitat faunique et de la biodiversité	Bandes tampons : espèces végétales indigènes	50%	10 000 \$
	Établissement de brise-vent pour la faune		
	Gestion des champs de foin pour rehausser le taux de survie de la faune		
	Restauration des terres humides		
Espèces en péril	Établissement d'espèces végétales	50%	10 000 \$
	Aménagement et relocalisation des infrastructures		
Prévention des dommages causés par la faune	Pose de clôtures ou de filets pour protéger les aliments pour animaux stockés, les lieux de rassemblement du bétail, les cultures de grande valeur, les systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte et autres activités agricoles	30%	10 000 \$
	Systèmes et dispositifs d'effarouchement et de répulsion		
Planification de la gestion des éléments nutritifs	Services de consultation pour élaborer des plans de gestion des éléments nutritifs; outils d'aide à la planification et à la prise de décision	50%	4 000 \$
Planification de la lutte antiparasitaire intégrée	Services de consultation pour élaborer des plans de lutte intégrée contre les parasites; outils d'aide à la planification et à la prise de décision	50%	2 000 \$
Planification du contrôle de l'érosion du sol	Services de consultation pour la planification de la lutte contre l'érosion des sols; outils d'aide à la planification et à la prise de décision	50%	2 000 \$
Planification du rehaussement de la biodiversité	Services de consultation pour planifier la mise en valeur de l'habitat, la restauration des terres humides, la gérance des espèces en péril et/ou la prévention des dommages à la faune dans les zones agricoles; outils d'aide à la planification et à la prise de décision	50%	2 000 \$
Planification de la gestion de l'irrigation	Service de consultation pour améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et réduire les risques d'atteinte à l'environnement dans les systèmes d'irrigation existants; outils d'aide à la planification et à la prise de décision	50%	2 000 \$
Évaluation de la santé des zones riveraines	Service de consultation pour l'évaluation de la santé des zones riveraines; outils d'aide à la planification et à la prise de décision	50%	2 000 \$

Des copies du formulaire de demande sont disponibles dans les bureaux locaux du ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick (MAANB) ou sur le site web du ministère à l'adresse www.gnb.ca/0180/APF-CSA/index-f.asp. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements au sujet du Programme national de gérance agro-environnementale et du Programme de couverture végétale du Canada en consultant le site web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada au www.agr.gc.ca.

Pour obtenir des renseignements additionnels, vous pouvez communiquer avec les bureaux locaux du MAANB	Bathurst	547-2088	Grand-Sault	473-7755	Sussex	432-2150
	Boutouche	743-7330	Miramichi	778-6030	Tracadie-Sheila	394-4128
	Fredericton	453-2109	Moncton	856-2277	Wicklow	392-5100